

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

La France semble, à l'heure présente, se désintéresser des faits et gestes du grand ministre, pour s'occuper à outrance de spéculations et de coups de bourse. L'ambition de faire fortune promptement s'est emparé de toutes les classes et tourne à la rage. On vend, on achète des actions de telles ou telles sociétés sans savoir parfois ce qu'elles valent avec l'intention de les revendre à la première occasion. Le *Times* dit qu'on croirait revoir le temps de Law et de la fameuse banque du Mississippi, alors qu'un individu offrait en vente des actions d'une compagnie qui avait découvert le moyen d'extraire de l'or de l'air ambiant. On sait comment tout cela a tourné; ces fameux projets n'ont laissé que des ruines et des désastres, dont le souvenir s'est perpétué jusqu'à nous. Un poète de l'époque (1720) retraçait en sept lignes les péripéties par lesquelles des centaines de ses contemporains avaient passé :

« Lundi, j'achetai des actions
Mardi, je gagnai des millions
Mercredi, j'arrangeai mon ménage
Jeudi, je pris un équipage
Vendredi, je m'en fus au bal
Et Samedi, à l'hôpital. »

Cependant le *Times*, qui appréhende une réaction, un *krach*, est d'avis que la fortune publique est aujourd'hui tellement bien assise que cette réaction ne pourrait avoir qu'un effet salutaire. Elle ferait disparaître les spéculateurs qui jouent à outrance et donnerait une leçon aux naïfs qui risquent une partie de leur argent sans savoir ce qu'ils font. Le *Times* évalue à 25 milliards de francs la valeur actuelle des actions de toutes sortes qui font surtout l'objet de la spéculation, et il ne fait pas entrer en ligne de compte les rentes, les emprunts de départements qui doubleraient, tripleraient peut-être ce chiffre énorme.

NOS GRAVURES

1882

Tous les yeux se portent sur cette jolie petite fille qui nous apporte les compliments de la nouvelle année ! Elle vient remplacer cette pauvre vieille que nous apercevons à peine dans le lointain et qui emporte avec elle la grosse boule de neige qu'elle a faite. L'enfant, au contraire, commence à faire la sienne.

LE LIEUTENANT ARTHUIS À LA PORTE DES PRUNIER

Pendant que notre colonne reste en observation sur le bord de l'Oued-Melah, le colonel Tréboure continue à marcher en avant avec ses hussards.

La ville paraît inhabitée et ressemble à une vaste nécropole : aucun bruit, aucun mouvement.

A ce moment, deux grands drapeaux blancs sont arborés à la tour de la mosquée de Sidi-Okba et au mât de la Kasbah.

Cependant, les portes restent toujours closes. Impatiente de ces lenteurs, le colonel Tréboure donne l'ordre au lieutenant Arthuis de s'avancer avec son peloton jusqu'à la porte de Bab-el-Khoukh.

Cette poignée de hussards arrive comme un tourbillon sous l'ogive de la porte. Là, M. Arthuis arrête son cheval, et, avec une crânerie toute chevaleresque, rappelant le chevalier de Malte enfonçant son poignard dans la porte Bab-Azoun, à Alger, frappe avec le pommeau de sa canne le lourd battant de fer et s'écrie d'une voix retentissante :

— Ouvrez ! ouvrez ! au nom de la France !

Bientôt une tête apparaît entre les crénaux et annonce en mauvais français qu'on est allé chercher les clés à la Kasbah pour ouvrir ; que, du reste, le gouverneur du Bey, le général Mohamed-ben-Maraboth, vient de faire ouvrir la porte des Peaussiers (Bab-el-Djelladine), située sur la face sud de l'enceinte, et qu'il va lui-même sortir pour aller au-devant du général français.

LE CONTRE-AMIRAL LYNCH

Nous publions aujourd'hui le portrait du contre-amiral Lynch, commandant en chef des forces d'occupation de Chili à Lima, auquel les graves événements, survenus tout récemment au Pérou, ont donné une importance politique considérable.

Les journaux de France et étrangers ont fait grand bruit, dernièrement, au sujet de l'arrestation, par l'amiral Lynch, de M. Garcia Calderon, président du Pérou ; plusieurs d'entre eux sont allés, même, jusqu'à affirmer que cette mesure était de nature à provoquer le mécontentement des États-Unis et à amener leur intervention.

Il résulte, au contraire, des documents officiels communiqués depuis, que le cabinet de Washington a déclaré ne pas vouloir intervenir dans le conflit existant entre les deux républiques du Pacifique, qu'il a désapprouvé la conduite de ses représentants tant à Lima qu'à

Santiago. Toute appréhension, de ce côté, doit donc être écartée.

Le contre-amiral Patrice Lynch est né à Santiago, du Chili, le 3 décembre 1825, d'un riche commerçant natif de Buenos-Ayres, issu d'une grande famille irlandaise et d'une jeune patricienne du Chili, Carmen Solo de Saldiva, fille de Jose Solo de Saldiva, l'un des hommes les plus éminents de son époque.

Après de brillantes études à Santiago, il s'embarqua sur la corvette *Libertad*, qui faisait partie de l'escadre chargée d'entreprendre, en 1837, et contre le Pérou, la campagne qui, deux ans plus tard, amena la chute de la dictature du fameux Santa-Cruz. Durant toute cette campagne, le jeune Lynch se comporta vaillamment et se fit remarquer par son sang-froid et son intrépidité.

Il prit ensuite du service dans la marine anglaise, sous les ordres de l'amiral Ross. A bord de la frégate *Calliope*, commandée par un Irlandais, sir Thomas Herbert, il coopéra aux opérations dirigées par les Anglais contre les Chinois, fut deux fois mis à l'ordre du jour, quoique étranger, et finalement nommé midshipman de S. M. britannique sur le champ de bataille, en récompense de sa brillante conduite.

De retour en Angleterre, il visita la plupart des ports de la Méditerranée avec les escadres anglaises auxquelles il fut successivement attaché.

Il revint au Chili en 1847, et y obtint tout aussitôt le grade de lieutenant de vaisseau.

En 1854, à peine âgé de trente ans, il était déjà capitaine de frégate, quand, ayant refusé de recevoir à son bord les détenus politiques, c'est-à-dire de le convertir en prison d'État, il fut mis en disponibilité.

Lynch ne reprit du service qu'en 1865, alors qu'il jugea pouvoir être utile à son pays dans la guerre entreprise par l'Espagne contre les républiques du Pacifique. A l'issue de cette guerre, il fut successivement préfet maritime de Valparaíso, colonel organisateur des gardes nationales, puis capitaine de vaisseau en 1869.

Trois ans plus tard, en 1872, il fut attaché au ministère de la marine, où le trouva la guerre qui éclata entre le Chili, le Pérou et la Bolivie, en avril 1879.

Nous ne nous étendons pas sur le rôle joué par l'amiral Lynch dans cette lutte mémorable, durant laquelle, animé du plus pur patriotisme, il rendit d'éclatants services à son pays. A la tête d'une division navale, il fut chargé d'envahir toutes les provinces situées au nord de Lima, et il s'acquitta de cette mission avec autant d'habileté que de bonheur. A son retour, on lui confia le commandement d'une brigade dans la première division de l'armée destinée à l'attaque de Lima, et, peu de temps après, celui de cette même division.

Tout le monde connaît les sanglantes batailles de Chorrillos et de Miraflores, où les armées Chiliennes et Péru-Boliviennes firent des pertes énormes. Ce fut Lynch qui, avec sa division, commença l'attaque des positions ennemies et décida de ces deux journées mémorables, au lendemain desquelles la capitale du Pérou ouvrait ses portes aux troupes Chiliennes victorieuses.

Lynch occupa le Catlao sans y rencontrer la moindre résistance, et en fut nommé préfet, avec pouvoir d'y exercer l'autorité civile et militaire tout à la fois. Peu de temps après, l'opinion publique le désigna au gouvernement pour exercer à Lima les fonctions de commandant en chef de l'armée d'occupation.

C'est lui qui, voyant que le président Calderon était hostile à la conclusion de la paix, vint d'accomplir le véritable coup d'État dont il est tant question, affirmant ainsi, de la façon la plus éclatante, l'intention formelle du Chili de faire respecter ses droits et de mettre fin à la lutte qui, depuis trop longtemps, ensanglantait les rivages du Pacifique.

CHOSSES ET AUTRES

On sait combien sont fréquents les scènes et les coups de théâtre dans les Chambres françaises. Une des dernières séances en a vu une des plus singulières, au sujet de la nomination, par le général Camponon, ministre de la guerre, du général de Miribel au poste de chef d'état-major au ministère de la guerre. Comme ce dernier est un clercal, cette nomination a provoqué la rage de la gauche qui a interpellé à ce sujet le gouvernement. M. Camponon a vivement défendu sa nomination. A la suite de son discours se produisit un incident raconté comme suit par M. Albert Millaud :

« Ainsi parle M. Camponon, chaudement applaudi par la majorité et soutenu par le regard de M. Gambetta. M. Clovis Hugues, qui n'est pas content et qui crie comme un paon, lance une suprême épigramme : « Le ministre nous avoue, dit-il, que pour choisir des officiers remarquables dans l'armée, il ne peut les trouver que parmi les réactionnaires. »

« Le général Camponon bondit sur ce mot et veut remonter à la tribune, mais Gambetta l'en empêche : « Ne répondez pas, lui dit-il. » Alors se passe un incident tragico-comique et que nous racontons par le menu, car il ne sera pas publié dans l'*Officiel*, vraisemblablement.

« Au mot de M. Gambetta, au geste qu'il a fait pour retenir son collègue, l'extrême gauche a éclaté en cris de fureur : « Obéissez à César ! » a crié M. Henry Maret. M. Gambetta s'est retourné avec fureur : « Monsieur le président, dit-il à M. Brisson, faites respecter le règlement. » M. Brisson s'est retourné vers M. Maret. Celui-ci se lève : « Je retire César, crie-t-il, je voulais dire Vitellius ! »

« Alors, M. Gambetta, furieux, montre un poing menaçant : « On vient de prononcer un mot indigne. Je demande le rappel au règlement. »

« M. Brisson, homme sage et prudent, profite du tapage que ce petit incident a produit pour déclarer que ni lui, ni les sténographes n'ont entendu l'interruption de M. Maret : « Néanmoins, dit-il, si monsieur le président du Conseil persiste... » « Je ne persiste, répond le président du Conseil, que si l'interrupteur persiste. »

« Alors M. Brisson, de plus en plus avisé, n'attend pas la réponse de M. Maret, et clot l'incident. Ça s'est accompli tout paternellement. »

—o—

Nous lisons dans *Le Figaro* du 7 décembre :

On a célébré le service funèbre de la duchesse d'Aumale. Plusieurs de ses amis d'exil pleuraient devant moi cette princesse qui ne sut qu'aimer. Elle était si frêle, si blonde, avec ses cheveux d'une teinte si doucement lumineuse, qu'on les eût crus tissés de rayons de lune.

Dans cette famille, où « tous les hommes sont braves et toutes les femmes sont chastes, » la princesse Marie-Caroline de Salerne trouva un milieu digne de son cœur et de ses principes.

Sa santé délicate lui fit presque bénir l'exil qui l'arracha à la vie d'apparat pour lui permettre d'enchaîner toutes ses heures à son foyer.

Elle eut la douleur de perdre plusieurs enfants et le courage de cacher ses larmes. Jamais une épouse ne comprit et n'admira la supériorité de son mari, comme la princesse. Elle mêla à la grâce royale de sa race, la délicate humilité de la femme aimante, qui ne sait comment exprimer son culte. Chaque minute de sa vie fut une pensée pour son mari, dont le mérite, la bravoure et la séduction la rendaient si fière.

M. le duc d'Aumale a gardé, à cette douce compagne partie trop tôt, un profond souvenir.

Dans sa chambre, à Chantilly, sont placées les belles tresses coupées de la duchesse.

Son siège préféré, dans sa bibliothèque, est un grand fauteuil fleurdelisé, brodé par les mains de sa femme. Une miniature, où la jeune princesse est représentée en toilette de bal, ne quitte jamais le duc d'Aumale.

Les fameux vignobles de Zucco, faisaient partie de la dot de la princesse Marie-Caroline. La prospérité de ces domaines est due à l'heureuse direction agricole du propriétaire.

Grâce à des vigneronniers français et à une excellente culture, ces terres sont arrivées à produire depuis vingt ans, le vin recherché de Zucco (1).

N'est-ce point un signe des temps que de lire un nom aristocratique sur l'étiquette d'une bouteille ? Les grands seigneurs vigneronniers, très nombreux, pourraient composer à eux seuls un livre d'or des plus honorables.

Le johannisberg appartient au prince de Metternich, le tockay au comte de Sandor, père de la princesse. La grande fortune de la duchesse d'Uzès vient en partie du champagne de Mme Clicquot, son arrière-grand-mère.

Le duc de Montebello signe les cartes blanches, noires et dorées de son vin de Champagne.

L'ermitage appartient au marquis de la Tourette. Les grands châteaux de Bordeaux, Lafitte, Larose, etc., se partagent entre les Rothschild, les Lur-Saluces, les Carayon-Latour et plusieurs gentilshommes du meilleur crû.

Il en est de même pour les vins de Bourgogne, qui appartiennent au Mac-Mahon, aux Montaigu, aux La Ferrière, etc.

Romanée n'appartient-il pas au prince de Conti ?

Enfin, les grands vins ont leurs parchemins comme les gentilshommes.

—o—

Le Dr St. Jean a été élu maire d'Ottawa, le 2 janvier dernier. C'est le troisième Canadien qui ait obtenu cet honneur à Ottawa.

—o—

La température exceptionnelle que nous avons eue, à la fin de décembre, n'est pas un fait nouveau dans le pays. Le 1er janvier 1876, le steamer *Longueuil* descendait le fleuve jusqu'à Verchères. Il y a une vingtaine d'années, un cultivateur labourait une lisière de sa terre le 2 janvier.

—o—

En cour d'assises.
Le président, à Jean Hiroux :
Non-seulement vous l'avez assassiné, mais vous lui

(1) Sans vouloir faire ici de réclame, nous pouvons bien dire pour l'information de nos lecteurs, que la maison A. Giberton et Cie, est l'agent à Montréal des propriétaires du crû célèbre.